

# La territorialisation de l'agriculture périurbaine du Chianti: entre terroir et proximité urbaine

Coline Perrin

# ▶ To cite this version:

Coline Perrin. La territorialisation de l'agriculture périurbaine du Chianti: entre terroir et proximité urbaine. Norois. Environnement, aménagement, société, 2011, 2011/4 (221), pp.97-109. 10.4000/norois.3785. hal-02647912

# HAL Id: hal-02647912 https://hal.inrae.fr/hal-02647912v1

Submitted on 30 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Version post-print de l'article suivant :

Coline Perrin. La territorialisation de l'agriculture périurbaine du Chianti : entre terroir et proximité urbaine. *Norois*, Presses universitaires de Rennes, 2011, 2011/4 (221), pp.97-109. (10.4000/norois.3785). (hal-02647912)

La territorialisation de l'agriculture périurbaine du Chianti : entre terroir et proximité urbaine.

Territorialisation of periurban agriculture in Chianti: between geographical indication and urban proximity

Titre court : La territorialisation de l'agriculture périurbaine

Coline PERRIN
Géographe, chargée de recherche
INRA – UMR INNOVATION
2, place Viala
34060 Montpellier cedex 1

coline.perrin@supagro.inra.fr

### Résumé:

Cet article analyse l'intégration de l'agriculture dans les projets de territoire du Chianti (Italie). Après une phase de consensus autour des programmes européens LEADER, l'échec du projet de district rural a réactivé les anciennes divisions sociales et politiques entre acteurs locaux. Cet échec a aussi révélé les différences entre deux formes de territorialisation de l'agriculture périurbaine : par le terroir dans la mondialisation d'une part, et par le renouvellement des liens avec la ville et les consommateurs d'autre part. La première est portée par le syndicat de l'appellation viticole Chianti Classico, et la deuxième par les municipalités, chacune mobilisant différents types de proximités et d'innovations. Cette étude de cas illustre enfin les ambiguïtés de la notion de développement durable, en montrant comment elle est instrumentalisée par les acteurs locaux dans des objectifs parfois contradictoires.

#### Abstract:

This paper deals with the integration of agriculture in territorial development projects in Chianti region (Italy). After a phase of consensus around the European LEADER program, the failure of the rural district project has revived the previous social and political divisions among local actors. This failure also revealed the differences between two types of territorialisation for periurban agriculture: geographical indication in the globalization on the one hand, and the renewal of ties with city and consumers on the other hand. The first type is supported by the Consorzio of wine controlled denomination of origin Chianti Classico, the second by the municipalities, each of them mobilizing different types of proximities and innovations. Finally, this case study illustrates the ambiguities of the concept

of sustainable development, showing how it is manipulated by local actors in very different goals.

### Mots clefs:

Périurbain, agriculture périurbaine, territorialisation, innovation, jeux d'acteurs, terroir, proximité, district, durabilité, Toscane.

*Urban fringe, periurban agriculture, territorialisation, innovation, local actors, geographical indication, proximity, district, sustainability, Tuscany.* 

#### Introduction

Les villages du Chianti sont « presque des villes, dans la plus émouvante campagne qui soit au monde » (Braudel, 1990). Cette double appartenance urbaine et rurale, typique du périurbain, mais très ancienne dans les collines de Toscane centrale, se traduit aujourd'hui dans le Chianti par deux projets concurrents pour développer ce territoire.

Le premier, porté par le principal syndicat viticole, met en avant la ruralité et le terroir pour mieux vendre le vin sur le marché international et développer le tourisme. La région du Chianti possède une excellente image internationale. Elle attire chaque année plus de 700 000 touristes, notamment grâce à son vin rouge, qui sert de produit d'appel pour valoriser l'huile d'olive, l'artisanat et développer un agritourisme de luxe (Perrin, 2007 et 2009). La puissante organisation des producteurs de l'appellation Chianti Classico DOCG<sup>1</sup>, le *consorzio*, a fortement contribué à cette reconnaissance internationale et s'appuie aujourd'hui pour valoriser son vin sur l'image d'un territoire préservé de l'urbanisation, présentant de beaux paysages naturels et agricoles (photo 1).

Un tout autre projet est porté par les municipalités. La région du Chianti est située entre Florence et Sienne (carte 1). Historiquement densément peuplée, elle connaît depuis les années 1980 une périurbanisation importante et une croissance démographique continue (photo 2). Ses 80 000 habitants recherchent donc des services locaux de qualité, un accès amélioré à la ville et le maintien de l'emploi local, plus que le développement du couple agriculture-tourisme. Les élus municipaux mettent en avant l'urbanité de ce territoire et s'intéressent à l'agriculture sous l'angle de la proximité géographique : afin de répondre à la demande alimentaire des nouveaux résidents en produits frais, éventuellement biologiques. L'accent est mis ici sur les liens entre producteurs et consommateurs, l'équité sociale et la préservation de l'environnement.

Nous montrerons dans cet article que ces deux projets mobilisent des acteurs différents et que l'ancrage de l'agriculture dans le territoire, sa territorialisation (Vanier *et al.*, 2009, Rieutort, 2009), ne se fait pas à la même échelle et utilise différentes formes de proximité (Rallet et Torre, 2004). Comment dès lors ces deux projets peuvent-ils s'articuler? Moyennant quelles innovations?

Cette analyse s'appuie sur le dépouillement des archives municipales d'urbanisme de la commune de San Casciano Val di Pesa, une série d'entretiens réalisés entre 2005 et 2008 et l'analyse de la presse régionale<sup>2</sup>. L'approche chronologique choisie, montrant l'émergence puis l'échec d'un projet de territoire, insistera sur les processus et la mobilisation du référentiel du développement durable par les acteurs publics et privés.

Denominazione di origine controlata e garantita (l'équivalent de nos AOC).

Pour plus de détails sur la méthodologie, voir Perrin, 2009.

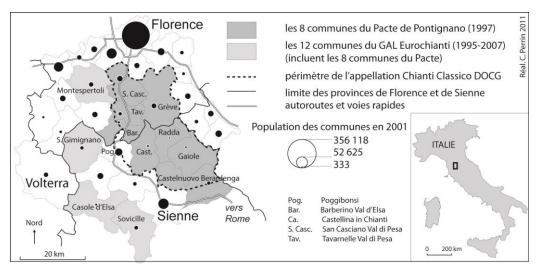


Photo 1 : la villa Le Corti à San Casciano in Val di Pesa (cliché C. Perrin, 2006) Photo 1: Villa Le Corti in San Casciano in Val di Pesa (photo C. Perrin, 2006)



Photo 2 : les nouveaux quartiers construits autour du centre de San Casciano in Val di Pesa (cliché C. Perrin, 2006)

Photo 2: new housing developments around San Casciano in Val di Pesa (photo C. Perrin, 2006)



Carte 1: Les territoires institutionnels du Chianti (GAL : groupe d'action locale des programmes européens Leader)

Map 1: Institutional territories in Chianti (GAL: local action group, European LEADER program)

L'émergence du Chianti comme territoire de projet pour un développement rural (1995 - 2003)

L'accès du Chianti aux fonds structurels européens de développement rural (objectif 5B) a servi de catalyseur pour réunir les acteurs locaux publics et privés au-delà des divisions politiques et administratives.

## UNE OPPOSITION SOCIALE ET POLITIQUE ISSUE DE LA MEZZADRIA (1945-1995)

Les désaccords évoqués en introduction entre le *consorzio* et les municipalités prolongent l'opposition historique entre les grands propriétaires fonciers et leurs métayers.

Les campagnes du Chianti étaient traditionnellement exploitées en métayage (mezzadria), avec une structure d'habitat semi-groupée marquée par de gros bourgs ruraux et des fermes isolées (case coloniche). Après la Seconde Guerre mondiale, le parti communiste italien (PCI) obtint une très forte majorité dans toutes les communes grâce aux voix des métayers, à un moment où les grandes familles florentines contrôlaient encore « plusieurs dizaines de milliers d'hectares, dans un rayon de 20 à 50 km autour de la ville » (Charrier, 1966, p.60). Les municipalités devinrent donc des antennes du PCI et une institution locale de défense des couches populaires contre les grands propriétaires généralement de droite (Pazzagli, Cianferoni et Anselmi, 1987).

Face à l'agitation sociale des campagnes, la jeune République italienne encouragea la formation d'une petite propriété paysanne (Sereni, 1961). Certaines exploitations agricoles se consolidèrent peu à peu par rachat, mais la plupart des anciens métayers quittèrent l'agriculture pour travailler dans l'industrie du "miracle économique", vendant leurs lopins de terre à des propriétaires plus importants, ou pratiquant l'agriculture à temps partiel. Ils quittèrent les fermes isolées (dont ils n'étaient d'ailleurs pas propriétaires) pour s'installer dans des logements neufs à la périphérie des bourgs ruraux.

La base sociale de la gauche évolua : les anciens métayers, devenus ouvriers, employés ou petits entrepreneurs, étaient plus préoccupés par l'industrie et les services que par l'agriculture. Car dans les années 1970, ces « campagnes urbanisées » (Becattini, 1975) virent émerger les premiers "systèmes productifs locaux" de la Troisième Italie (Bagnasco, 1977) : des districts industriels spécialisés dans le textile ou les équipements automobiles. Les municipalités de gauche ont soutenu et accompagné ce développement économique, fournissant des terrains aux entreprises et facilitant l'accès au logement des travailleurs. Il y eut donc un exode agricole massif sans véritable exode rural, puis une périurbanisation résidentielle mais aussi industrielle.

Après le départ des métayers, les grands propriétaires fonciers réunirent leurs exploitations. Grâce à la mécanisation et à l'aide de quelques ouvriers agricoles, ils développèrent une viticulture de qualité et se battirent pour faire reconnaître leur vin à travers le *consorzio del Vino Chianti Classico*<sup>3</sup>. A partir des années 1980, ils transformèrent aussi leurs belles villas et d'anciennes métairies pour développer l'agritourisme (photo 3). Les petits exploitants devenus propriétaires se regroupèrent quant à eux en coopératives, encouragés dans cette voie par les municipalités et la région Toscane. Toutefois, suite à la crise de surproduction de 1979-1984, de nombreuses surfaces en vigne furent arrachées, les coopératives fermèrent ou fusionnèrent. La stratégie de différenciation qualitative des grands propriétaires s'avéra gagnante et le *consorzio* s'affirma comme le leader viticole du Chianti.

Chianti Classico.

Le Chianti a été reconnu comme DOCG (appellation d'origine contrôlée) en 1933 avec plusieurs mentions régionales. En 1967, la mention « Chianti Classico » fait reconnaître sa qualité supérieure en officialisant des normes de production plus strictes. L'association privée de producteurs *Consorzio del Gallo nero* devient alors l'organisme officiel de gestion de la sous-appellation, sous le nom de *Consorzio del vino* 

Le territoire du Chianti connaissait ainsi au début des années 1990 une double dynamique économique, avec, d'un côté, le succès croissant du vin Chianti Classico porté par le *consorzio*, et, de l'autre, la poursuite de la périurbanisation et du développement industriel diffus encouragée par les municipalités de gauche (photo 4). Ces deux stratégies de développement très différentes réussirent à s'articuler au sein d'un projet de territoire à la faveur des financements européens.



Photo 3 : vignes et oliveraies, ponctuées d'anciennes fermes restaurées, à San Casciano in Val di Pesa (cliché C. Perrin, 2007)

Photo 3: vineyards and olive groves, with restored farmhouses in San Casciano in Val di Pesa (photo C. Perrin, 2007)



Photo 4 : développements industriels en fond de vallée, San Casciano in Val di Pesa (cliché C. Perrin, 2007)

Photo 4: industrial development in the valley, San Casciano in Val di Pesa (photo C. Perrin, 2007)

#### LA DOUBLE COORDINATION DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVES AUTOUR DES PROJETS LEADER

Avant les années 1990, les petites municipalités du Chianti n'avaient pas beaucoup d'autonomie administrative ni même politique face aux syndicats et aux organes du parti communiste à l'organisation très hiérarchisée. De plus, les tentatives de collaboration institutionnelle entre les communes du Chianti s'étaient toujours heurtées à la limite administrative entre les deux provinces de Florence et de Sienne (carte 1). Dans les années 1990, l'affaiblissement du parti communiste, le processus de décentralisation et surtout la perspective d'accéder aux fonds structurels européens facilitèrent la coordination des communes du Chianti, le dépassement de cette limite provinciale et la formation d'un consensus entre acteurs publics et privés.

En 1995, douze municipalités du Chianti<sup>4</sup> furent à l'initiative d'un Groupe d'Action Locale (GAL) baptisé Eurochianti dans le cadre du programme européen LEADER II. Ce programme était fondé sur un fonctionnement *bottum up* et des partenariats public-privé : les

Dans la province de Sienne: Casole d'Elsa, Castellina in Chianti, Castelnuovo Berardenga, Gaiole in Chianti, Radda in Chianti, San Gimignano, Sovicille, et dans la province de Florence : Greve in Chianti, Montespertoli et partiellement : Barberino Val d'Elsa, San Casciano Val di Pesa et Tavarnelle Val di Pesa.

GAL fédèrent les acteurs locaux et montent des projets co-financés par la Commission européenne, l'État, la région et des partenaires privés – ici des banques (Monte dei Paschi di Siena et Banca di Credito Cooperativo del Chianti Fiorentino), le grand groupe oléicole Carapelli Firenze S.p.A. et quelques entreprises de services –. Le consorzio, initialement réticent à cette initiative portée par les communes, rejoignit finalement le GAL, tout comme de nombreux syndicats agricoles et industriels (Brunori et Rossi, 2007). La coordination réussie permit la reconduction du GAL en 2001 dans le cadre du programme LEADER+. De 1995 à 2007, il fonctionna comme l'organe central de gouvernance territoriale où étaient discutées les stratégies de développement du Chianti.

Les mesures financées dans la première phase visaient à stimuler le développement économique et à améliorer la qualité de vie des habitants. Celles de la seconde phase montrent une orientation plus nette vers la préservation de l'environnement : en plus des mesures en faveur des services de base à la population (transports, crèches, etc.) le programme soutient des mesures agroenvironnementales, la certification des exploitations agricoles ou encore la création d'itinéraires touristiques<sup>5</sup>. Cette évolution reflète peut-être un nouvel équilibre entre les municipalités du Chianti et le consorzio. Elle traduit en tous cas la prise en compte des principes du développement durable dans les projets d'aménagement.

Les maires des huit communes de l'appellation viticole Chianti Classico signèrent en 1997 le pacte de Pontignano<sup>6</sup> pour protéger l'environnement, le paysage et le patrimoine architectural du Chianti Classico. Dans le champ de l'urbanisme, ils s'engageaient à éviter l'extension des zones constructibles et à favoriser les matériaux et techniques de construction traditionnels. Concernant l'agriculture, ils voulaient protéger les systèmes traditionnels (les terrasses de culture, les dernières parcelles complantées de vigne et d'oliviers témoignant de l'ancienne coltura promiscua) et ménager un équilibre entre les vignobles et les autres éléments du paysage. Pour stimuler la croissance économique enfin, ils souhaitaient adopter des instruments de promotion touristique communs, préserver les emplois locaux et protéger le nom de Chianti. Ce programme de développement rural trouva un large consensus auprès des acteurs locaux et fut prolongé en 1999 par la création d'un organe intercommunal de concertation : la Conférence permanente des maires du Chianti Classico.

Une impulsion top down a ainsi favorisé l'innovation organisationnelle et territoriale. Avec le GAL émerge pour la première fois dans le Chianti un territoire de projet et un projet de territoire cohérents. Dans une logique bottom up, les acteurs nouvellement réunis se mobilisèrent ensuite pour que le Chianti soit reconnu comme un district rural.

LA RECONNAISSANCE LEGISLATIVE DU DISTRICT RURAL: UNE OPPORTUNITE POUR INSTITUTIONNALISER ET POURSUIVRE L'INNOVATION TERRITORIALE

Le terme de district rural a émergé chez les économistes dans les années 1990 comme une adaptation de celui de district industriel (Becattini, 2000). Les districts ruraux sont fondés comme les districts industriels de la Troisième Italie sur un réseau de petites entreprises, le sentiment partagé d'appartenance au territoire et le soutien des collectivités locales, mais exigent aussi des interactions avec l'environnement et le milieu naturel.

L'Etat italien a inscrit ce concept de district rural dans la loi en 2001, confiant aux régions le soin d'identifier « les systèmes productifs locaux (...) caractérisés par une "identité" historique et territoriale homogène dérivant non seulement de l'intégration entre l'activité agricole et les autres activités locales, mais aussi de la production de biens et de

http://www.leader.toscana.it/index.php?idDocumento=2858

Pacte pour la sauvegarde et la promotion de l'agritourisme et de la culture dans le Chianti.

services particulièrement spécifiques, cohérents avec les traditions et les vocations naturelles et territoriales » (Décret-loi n°228 du 6 avril 2001).

En Toscane, la loi régionale 21/2004 fit du district rural un instrument de consultation et de coordination des politiques rurales sectorielles. Pour être reconnu, un district doit démontrer la forte homogénéité de son territoire et identifier des ressources culturelles, naturelles et économiques spécifiques. Les collectivités locales doivent présenter un plan stratégique de développement liant les activités économiques à ces ressources : un district ne peut voir le jour sans accord entre acteurs publics et privés. Le concept scientifique de district rural est ainsi rapidement devenu un dispositif législatif permettant d'encourager les initiatives locales en milieu rural.

Le Chianti semblait bien adapté à ce dispositif avec ses paysages culturels, ses produits du terroir et son important patrimoine rural. Les acteurs locaux avaient une expérience ancienne des districts industriels. Conscients de ces atouts, ils se mobilisèrent pour l'obtention de ce label dès 2001, avant même l'adoption de la loi à l'échelle régionale. Toutefois, des dissensions apparurent rapidement entre les municipalités et le *consorzio*, notamment au sujet de l'agriculture.

# L'échec du projet de district rural met fin à l'innovation territoriale (2003-2010)

Le projet de district rural révéla des désaccords profonds sur la place de l'agriculture dans le projet de développement, mais aussi sur le périmètre d'action et sur la structure de gouvernance territoriale, provoquant des conflits typiques des territoires ruraux et périurbains (Torre *et al.*, 2006). Chaque partie critiqua la durabilité du projet présenté par l'autre partie.

### LE CONSORZIO VEUT LUTTER CONTRE LA PERIURBANISATION ET PATRIMONIALISER LE TERROIR

Le *consorzio* émit des doutes sur la volonté réelle des municipalités à mettre en œuvre le pacte de Pontignano – considéré comme le socle commun traduisant pour le territoire les objectifs de développement durable. Il se plaça comme le défenseur de l'environnement contre des communes menaçant les paysages du Chianti par leur développement industriel et résidentiel de type périurbain.

Dès 1991, le *consorzio* avait créé une *Fondation pour la préservation du territoire du Chianti Classico*<sup>7</sup> dans le double objectif de promouvoir le patrimoine et de préserver l'environnement et les espaces agricoles de l'appellation viticole Chianti Classico DOCG.

Du côté de l'action culturelle, la fondation monta la candidature du territoire du Chianti Classico au patrimoine mondial de l'UNESCO (pour la préservation du paysage). Le dossier est encore bloqué aujourd'hui, faute d'accord avec les collectivités locales sur l'élaboration du plan de gestion. La fondation rénove aussi un couvent de plus de 2 000 m² à Radda pour accueillir son siège, un musée, une librairie, une œnothèque. Elle compte aussi y proposer des itinéraires de découverte touristique (combinant art, histoire, archéologie, paysages, domaines viticoles, *etc.*).

Du côté de la défense du territoire et de l'environnement, la fondation mène une politique offensive et médiatique contre la "bétonisation" et l'industrialisation du Chianti. Elle emploie des architectes pour contrôler les projets d'aménagement des huit communes de l'appellation. Dans la plupart des cas, la fondation se contente de rédiger des observations et de proposer aux municipalités des modifications lors de l'enquête publique. Elle exerce donc

\_

Fondazione per la tutela del territorio del Chianti Classico Onlus.

une action continue de veille en matière d'aménagement et d'urbanisme, agit comme un lobby, un groupe de pression auprès des maires. Son ancien président, le baron Giovanni Ricasoli Firidolfi, qui se définissait comme le « chien de garde » du Chianti, n'hésitait pas à chercher des soutiens politiques et des appuis dans la presse. Toutefois, ces revendications n'ont une véritable efficacité qu'en cas d'action judiciaire. La fondation a donc engagé des recours auprès du Tribunal administratif régional contre la commune de Gaiole à propos d'une nouvelle zone industrielle (en 2003), contre Grève sur le plan de restauration du centre historique, contre Castelnuovo Berardenga sur un projet de carrière et un projet de lotissement, et en mars 2009 de nouveau contre Grève à propos de l'extension d'un pôle industriel.

En dénonçant publiquement et parfois juridiquement quelques projets emblématiques, l'objectif de la fondation, et, par procuration, du *consorzio*, était de démontrer que les municipalités satisfaisaient leur base électorale au détriment des objectifs de développement rural durable fixés dans le Pacte de Pontignano.

Acteur fort du territoire, le *consorzio* aurait en fait voulu que le projet de district rural soit fondé sur le vin, l'huile d'olive et le tourisme et reprenne le périmètre de l'appellation viticole Chianti Classico DOCG. Véritable produit phare du territoire, le vin est devenu un moteur économique en même temps qu'un patrimoine historique, culturel et agronomique : la réputation du vin entretient la rente territoriale et l'attrait touristique, favorise la vente d'autres produits et services territorialisés (Pecqueur et Peyrache-Gadeau, 2004). Depuis les années 1980, la plupart des exploitations viticoles ont d'ailleurs développé la production d'huile d'olive et l'agritourisme. Le vin constitue ainsi une ressource territoriale activée et efficace (Gumuchian et Pecqueur, 2007) ayant généré d'autres ressources territoriales, un patrimoine mobilisé aujourd'hui au service du développement économique (Landel et Senil, 2009). Le district rural aurait conforté la préservation du paysage, le réseau des producteurs et la valorisation culturelle croisée du territoire et du produit (Scott et Leriche, 2005) ; ce serait devenu un instrument supplémentaire de patrimonialisation du terroir et de marketing territorial pour les entreprises du Chianti Classico. La territorialisation de l'agriculture apparaît donc ici comme un mode d'adaptation à la mondialisation : l'identification entre un produit, un terroir et un territoire (le Chianti) constitue un levier pour écouler les produits sur le marché mondial et auprès des touristes de passage. Ce projet de développement est fondé sur une proximité organisée (Rallet et Torre, 2004) : la valorisation de ressources naturelles et culturelles propres au milieu rural (Camagni et al., 2004) et des innovations de type organisationnelles et territoriales pour articuler les secteurs agricole, culturel et touristique dans un système productif localisé (tableau 1).

Mais les huit maires du Chianti Classico ne partageaient pas cette stratégie de développement agricole et touristique.

CONTRE UNE PATRIMONIALISATION ELITISTE, LES MAIRES DEFENDENT UN DEVELOPPEMENT PERIURBAIN EQUILIBRE

Pour les huit municipalités, le vin et les paysages viticoles étaient devenus un symbole trop dominant du Chianti. Le district rural devait permettre un développement économique global du territoire, valorisant toutes les ressources de ces campagnes intégrées à l'aire métropolitaine. Ils défendirent donc un périmètre plus large, intégrant l'ensemble du territoire

des huit communes du Chianti Classico<sup>8</sup> : exclure une partie de certaines communes risquait pour eux d'en faire des espaces de moindre valeur, un Chianti de second rang sur lequel se reporteraient les pressions d'urbanisation.

Ensuite, les maires attaquèrent la durabilité du développement proposé. Du point de vue de l'environnement, d'abord, constatant que la monoculture viticole sur de vastes parcelles en pente favorisait l'érosion des sols, la banalisation des paysages et la perte de biodiversité (Baldeschi, 2000), les maires s'engagèrent en 2005 dans une *Charte pour l'usage agricole durable du sol dans le Chianti*<sup>9</sup> à préserver les paysages historiques, notamment les terrasses et les vestiges de la *coltura promiscua* (Baldeschi et Zanchi, 2007). La durabilité économique du projet n'était pas non plus assurée, car trop liée aux fluctuations du marché du vin. Les maires évoquèrent enfin la question de l'équité sociale, soulignant que la valorisation du terroir, des paysages et du patrimoine culturel bénéficiait essentiellement aux propriétaires fonciers, aux 600 adhérents du *consorzio*, aux riches étrangers et aux professionnels du tourisme. Les municipalités se servirent ainsi explicitement des trois piliers du développement durable pour critiquer le projet du *consorzio*.

De plus, les maires du Chianti proposèrent un autre mode de développement agricole, tout autant légitime localement : une agriculture multifonctionnelle diversifiée et des pratiques culturales respectueuses de l'environnement, dans le cadre de petites exploitations en polyculture mieux susceptibles de répondre aux demandes de services et de produits frais des citadins. Ils trouvèrent des alliances dans le mouvement altermondialiste et auprès de nouveaux syndicats agricoles (l'association pour l'agriculture biologique, *Foro Contadino*, *etc.*). Dans leur projet de développement économique multisectoriel basé sur la proximité géographique de la ville, c'est l'agriculture qui doit s'adapter au contexte périurbain. La référence au Chianti n'a plus vraiment d'importance : l'ancrage territorial de l'agriculture passe ici par l'aval (commercialisation) et par la prise de conscience de la contribution de l'agriculture à la qualité du cadre de vie (paysage, environnement, lien social). La territorialisation de l'agriculture s'inscrit donc non plus dans la mondialisation, mais dans le renouvellement des liens entre la ville et l'agriculture (tableau 1).

Le mode et l'échelle de gouvernance de cette agriculture périurbaine restent à préciser par des enquêtes complémentaires. Nous n'avons pas décelé de véritable projet agri-urbain en construction, comme on en trouve autour de Milan (Branduini, 2005, Ferraresi et Coviello, 2007), de Naples (Gandolfi, 2007), ou en région parisienne (Poulot, 2008)<sup>10</sup>. La proximité géographique de la ville ne s'est pas encore traduite en une proximité organisée. Mais il nous semble que de nouveaux « arrangements territoriaux » (Giraut, 2009) sont ici en construction, non plus autour de l'entité Chianti mais autour de la ville de Florence, l'agriculture périurbaine pouvant se révéler progressivement comme une nouvelle ressource territoriale.

	Agriculture de terroir	Agriculture de proximité
Agriculteurs	Entreprises viticoles	Petites exploitations en polyculture (maraîchage, élevage)
Territoire	Bassin de production : périmètre de l'appellation Chianti Classico DOCG	Bassin de vie : région urbaine de Florence

Le périmètre de l'appellation viticole comprend tout le territoire de Castellina, Gaiole, Grève et Radda in Chianti mais seulement en partie le territoire des communes de Barberino Val d'Elsa, Castelnuovo Berardenga, San Casciano Val di Pesa, Tavarnelle Val di Pesa et Poggibonsi.

10 Cette affirmation est valable jusqu'en 2009, date de nos dernières enquêtes de terrain.

9

Carta per l'uso sostenibile del suolo in agricoltura nel Chianti.

Marché	Mondial (export + touristes de passage)	Local (circuits courts)
Coordination	Filière (vin, huile d'olive)	Territoire (communes, région urbaine)
Leader	Consorzio	Municipalités
Innovations	de type SYAL : - organisationnelle : Fondation pour la préservation du territoire du Chianti classico, - territoriale : Route du vin et de l'huile d'olive du Chianti Classico	- organisationnelles: Pacte de Pontignano, Charte pour l'usage agricole durable du sol dans le Chianti - territoriale: reste à construire autour de Florence et non du Chianti

Tableau 1 : Deux formes de territorialisation de l'agriculture périurbaine

Table 1: Two types of territorialisation for periurban agriculture

Ces différends entre le consorzio et les communes firent s'enliser le projet de district rural et mirent fin à la coordination entre les acteurs locaux.

#### LA FIN DE LA COORDINATION DES ACTEURS LOCAUX PUBLICS ET PRIVES

En 2007 d'abord, lors du renouvellement des projets LEADER, les provinces de Sienne et de Florence firent le choix de privilégier les Groupes d'action locale provinciaux. Le GAL Eurochianti fut dissous et les communes du Chianti intégrèrent chacune les GAL de leur province respective. La limite administrative entre Sienne et Florence réapparut, au détriment de l'unité d'aménagement du Chianti. L'innovation territoriale était terminée.

En 2008, ensuite, un nouveau dispositif fut reconnu : une « route du vin et de l'huile du Chianti Classico »<sup>11</sup>. Neuf communes du Chianti y ont adhéré, ainsi que 204 opérateurs locaux dont 114 exploitations viticoles et oléicoles. Pour le président du consorzio, Marco Pallanti, « avec l'institution de la route du vin et de l'huile d'olive naît enfin un organisme unique capable de dépasser les divisions anciennes et anachroniques entre les territoires florentin et siennois, des faiblesses structurelles qui ont trop souvent conduit à une action promotionnelle localiste et fragmentée »12. Mais après sept ans de réflexion autour d'un district rural intégrant tous les acteurs du territoire, cette route apparaît plutôt comme un pisaller. Le consorzio souhaite désormais créer un simple « district agro-alimentaire de qualité »<sup>13</sup> : il se replie sur une stratégie de type système agroalimentaire localisé (Muchnik 1996, Muchnik et de Sainte-Marie 2010), et mobilise pour cela d'autres outils législatifs

Délibération régionale n°173 du 10 mars 2008.

<sup>«</sup> Con l'istituzione della Strada del Vino e dell'Olio nasce finalmente un soggetto unitario capace di superare le antiche ed anacronistiche divisioni tra il territorio fiorentino e quello senese, troppo spesso causa di debolezze strutturali rappresentate da un'azione promozionale localistica e frammentata ».

<sup>(</sup>source: http://www.chianticlassicomagazine.com).

<sup>13</sup> La même loi 228/2001 qui reconnaissait les districts ruraux créait aussi les districts agro-alimentaires de qualité : des « systèmes productifs locaux (...) caractérisés par une présence économique significative et des interrelations et une interdépendance productive entre les entreprises agricoles et agro-alimentaires et par au moins une production certifiée et protégée par la réglementation européenne ou nationale, ou bien par des productions traditionnelles et typiques ». Les territoires ont donc le choix entre les deux types de district, la particularité du district rural étant d'être nécessairement intersectoriel.

permettant de mettre l'appellation viticole au centre du projet de développement et de limiter l'articulation et l'action collective à quelques secteurs économiques ciblés (tourisme, restauration).

Fin 2009, enfin, les huit maires du Chianti Classico se réunirent pour la première fois depuis de nombreuses années. Les élections de 2004-2005 et l'arrivée de nouvelles personnes à la tête de plusieurs équipes municipales avaient en effet favorisé un repli sur les enjeux internes à chaque commune. Cette réunion fut donc perçue comme la relance d'une politique intercommunale. Toutefois. un consensus avec le consorzio semble impossible. Pour le maire de Grève, la coopération intercommunale ne doit pas se limiter au tourisme et à l'agriculture. En matière d'aménagement du territoire, elle doit permettre d'éviter la poursuite de la « bétonisation », mais aussi d'offrir « des maisons aux classes sociales moins aisées. Nous risquons sinon de faire du Chianti une oasis pour les plus aisés. dénaturant ce faisant complétement ses traditions et sa culture »<sup>14</sup>. Il souhaite organiser une croissance verte par la production d'énergies renouvelables, la gestion de l'eau, des déchets ou de la santé à l'échelle intercommunale. Il veut investir dans les infrastructures de transport pour élargir par exemple la voie rapide de Florence à Sienne. Il ne s'agit donc pas d'arrêter les constructions, mais d'introduire des critères écologiques et sociaux pour rendre la poursuite de la croissance urbaine plus durable. Et le maire de Castelnuovo Berardenga résume : « nous devons travailler pour un développement durable à 360°, du point de vue économique, social et environnemental (...), un développement durable dynamique, qui regarde vers le futur et les nouvelles opportunités » 15.

Le *consorzio* et les communes jouent ainsi sur les ambiguïtés de la notion de développement durable, illustrant par là même la difficulté à concilier le progrès économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement, notamment en périurbain.

## Conclusion: l'équation impossible du développement durable en périurbain?

L'échec du district rural invite à s'interroger sur le rôle des innovations, le mode de territorialisation de l'agriculture et l'impact des injonctions de durabilité dans le développement des territoires périurbains méditerranéens.

Plusieurs innovations organisationnelles et territoriales ont été évoquées, souvent fondées sur des impulsions institutionnelles conditionnant l'octroi de financements à l'organisation des acteurs sur une base territoriale (Leader, district rural). La démarche était donc à la fois descendante (top down) et ascendante (bottom up). Le Chianti s'est révélé être un territoire réactif, les acteurs locaux cherchant à s'organiser pour décrocher des financements. Toutefois, l'analyse diachronique présentée illustre aussi la fragilité de ces innovations territoriales en périurbain; une fragilité qui tient selon nous à la difficulté d'articuler, dans ces espaces intermédiaires (Bonerandi et al., 2003), les sphères de régulation urbaines et rurales (Vanier, 2003 et 2008).

L'opposition entre deux modes de territorialisation de l'agriculture en est un exemple. La constitution d'un panier de biens et de services de qualité autour d'une AOC couplé au tourisme peut être à la base d'un développement territorial durable en zone rurale (Mollard et Pecqueur, 2007), mais notre étude de cas illustre la difficulté d'une telle stratégie fondée sur

« Dobbiamo lzvorare per uno sviluppo sostenibile a 360 gradi dal punto di vista economico, sociale e ambientale (...), uno sviluppo sostenibile dinamico, che guarda al futuro e alle nuove opportunità ».

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> « Ben venga invece una politica della casa per i ceti popolari. Rischiamo altrimenti di fare del Chianti un'oasi per benestanti, snaturandone completamente le tradizioni e la cultura ». Interview parallèle de 4 maires du Chianti publiée dans InChianti, n.4, novembre/décembre 2009 (http://www.in-chianti.it/).

le terroir dans des campagnes périurbaines densément peuplées comme le Chianti où la pression foncière est forte et les opportunités de développement économiques, nombreuses. Une meilleure articulation entre la ville de Florence et son agriculture périurbaine pourrait représenter une voie alternative de territorialisation de l'agriculture. Mais l'agriculture n'est pas pour l'instant intégrée dans les projets d'aménagement de l'agglomération autrement que sous l'angle paysager.

Suite à l'échec du district rural, les désaccords sur la place de l'agriculture dans le projet de territoire sont désormais identifiés et assumés. Il n'y a pourtant pas de concurrence directe entre les deux types d'agricultures proposés, car les espaces cultivés, les produits et les marchés visés ne sont pas les mêmes (tableau 1). La mise en avant de l'agriculture de proximité comme « modèle alternatif » à l'agriculture de terroir doit donc être comprise comme un argument des municipalités dans leur rapport de force contre le *consorzio*.

L'opposition entre ces types d'agriculture est ainsi construite par les acteurs. Elle s'inscrit dans un rapport de force social et politique de longue durée, issu de la *mezzadria*. Elle avait pu être dépassée entre 1995 et 2007 dans le cadre des projets Leader, mais elle a été réactivée par le projet de district rural et s'est cristallisée dans un registre de légitimation différent : celui du développement durable.

L'analyse des projets de territoire du Chianti depuis 20 ans montre finalement la difficulté à articuler les dimensions économiques, sociales et écologiques de la durabilité, d'autant que la notion même est instrumentalisée par les acteurs locaux à des fins d'aménagement très différentes. Les municipalités souhaitent poursuivre un développement urbain durable (c'est-à-dire attentif aux impacts environnementaux et sociaux), et critiquent le *consorzio*, qui, sous couvert de durabilité (« préserver les paysages agricoles de l'urbanisation »), mise sur une ruralité rêvée et deux secteurs économiques élitistes (la viticulture entrepreneuriale et le tourisme) pour rendre ce territoire attractif et compétitif dans la mondialisation.

L'agriculture périurbaine pose ainsi avec une acuité particulière les ambiguïtés de la notion de développement durable, et le hiatus potentiel entre les approches qu'on pourrait résumer sous le concept de ville durable, et celles privilégiées dans les territoires ruraux, centrées sur la préservation, la gestion et la valorisation des ressources naturelles. L'intégration du paradigme de durabilité dans l'aménagement du territoire ne dispense pas de choix collectifs sur les finalités du développement.

## Bibliographie:

BALDESCHI P. (dir.), 2000. Il Chianti fiorentino, un progetto per la tutela del paesaggio. Laterza, Bari, 213 p.

BALDESCHI P., ZANCHI C., 2007. Carta per l'uso sostenibile del suolo in agricoltura nel Chianti. Sintesi dei risultati, dans *Relazione del Piano Strutturale*, San Casciano in Val di Pesa, p. 61-92.

BAGNASCO A., 1977. Tre Italie : La problematica territoriale dello sviluppo italiano. Il Mulino, Bologna, 255 p.

BECATTINI G., 1975. Lo sviluppo economico della Toscana 1945-1973 con particolare riferimento all'industrializzazione leggera. Irpet, Florence, 183 p.

BECATTINI G., 2000. Distrettualità fra industria e agricoltura. *La Questione agraria*, vol. 2, p. 11-24.

- BONERANDI E., LANDEL P.A., ROUX E., 2003. Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville, *Revue de géographie alpine*, t. 91/4, pp. 67-79.
- Branduini P., 2005. Le aree agricole nei parchi periurbani italiani : verso nuovi modelli. *Urbanistica*, n° 132, p. 30-34.
- BRAUDEL F., 1990 (première édition de 1949). La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II. Armand Colin, Paris. 587 p.
- Brunori Gl., Rossi A., 2007. Differentiating countryside: Social representations and governance patterns in rural areas with high social density: The case of Chianti, Italy, *Journal of Rural Studies*, vol. 23, p. 183-205.
- CAMAGNI R., MAILLAT D., MATTEACCIOLI A., 2004, *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, éd. EDES. Institut de recherches économiques et régionales, Neuchâtel, 298 p.
- CHARRIER J.-B., 1966. L'organisation de l'espace dans une aire métropolitaine, le bassin Florence-Pistoia. *Annales de Géographie*, n° 75, p. 57-83.
- FERRARESI G., COVIELLO F., 2007. « Neoagricoltura e nuovi stili di vita : scenari di riscostruzione territoriale ». *Urbanistica*, n° 132, p. 54-64.
- GANDOLFI F., 2007. « Multifunzionalità e autosostenibilità dell'impresa agricola in ambito urban ». *Urbanistica*, n° 132, p. 47-50.
- GIRAUT F., 2009, «Innovation et territoires : les effets contradictoires de la marginalité (préface) », *Revue de géographie alpine*, t. 97/1, <a href="http://rga.revues.org/index783.html">http://rga.revues.org/index783.html</a>
- GUMUCHIAN H., PECQUEUR B. (dir.), 2007. *La ressource territoriale*, Economica Anthropos, Paris, 252 p.
- LANDEL P.-A., SENIL N., 2009, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoires*, Dossier 12: Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, http://developpementdurable.revues.org/7563.
- MOLLARD A., PECQUEUR B., 2007, « De l'hypothèse au modèle du panier de biens et de services. Histoire succincte d'une recherche », *Économie rurale* 4/2007 (n° 300), p. 110-114, <u>www.cairn.info/revue-economie-rurale-2007-4-page-110.htm</u>.
- MUCHNIK J., 1996, Systèmes agro-alimentaires localisés : organisations, innovations et développement local. Proposition issue de la consultation du Cirad *Stratégies de recherche dans le domaine de la socio-économie de l'alimentation et des industries agro-alimentaires*, 134/96, 27 p. (<a href="http://gis-syal.agropolis.fr/">http://gis-syal.agropolis.fr/</a>).
- MUCHNIK J., DE SAINTE MARIE C. (coord.), 2010, Le temps des Syal, Techniques, vivres et territoires, Quae, Paris, 314 p.
- PAZZAGLI C., CIANFERONI R., ANSELMI S., 1987. *I mezzadri e la democrazia in Italia*. Annali dell'Istituto Alcide Cervi, 8/1986, Il mulino, Bologne, 433 p.
- PECQUEUR B., PEYRACHE-GADEAU V., 2004. « Les ressources patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou existantes ». Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local, CAMAGNI R., MAILLAT D., MATTEACCIOLO A. (ed.), institut de recherches économiques et régionales, éd. EDES, Neuchâtel, pp. 71–90.

PERRIN C., 2007. L'agritourisme périurbain dans les collines de Toscane centrale, communication au colloque international *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville : vers des projets de territoire*, 11 p. Actes à paraître en 2011. URL : <a href="http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00459988/fr/">http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00459988/fr/</a>

PERRIN C., 2009. Construire les campagnes méditerranéennes. Usages, aménagement et valorisations du foncier agricole périurbain en Provence et en Toscane (1950-2010). Thèse de doctorat en géographie, aménagement et urbanisme, Université d'Aix-Marseille 1 / Facoltà di architettura di Firenze (Italie), sous la direction de Cl. DURBIANO et Gc. PABA, 748 p. URL: <a href="http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00443001/fr/">http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00443001/fr/</a>

POULOT, M., 2008. « Des territoires de projet en périurbain : les programmes agriurbains ». *Historiens et géographes*, n° 403, Juillet-Août, pp. 159-172.

RALLET A., TORRE A., 2004. « Proximité et localisation », *Economie Rurale*, 280, Mars-Avril, pp. 25-41.

RIEUTORT L., 2009. Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'Information Géographique*, n° 3, p. 30-48.

SCOTT A. J., LERICHE F., 2005. Les ressorts géographiques de l'économie culturelle : du local au mondial. *L'Espace Géographique*, n° 1, p. 207-222.

SERENI E., 1961. *Storia del paesaggio agrario italiano*. Universale Laterza, 4e édition de 1979, Roma. 500 p.

TORRE A., AZNAR O., BONIN M., CARON A., CHIA E., GALMAN M., LEFRANC Ch., MELOT R., GUERIN M., JEANNEAUX Ph., KIRAT Th., PAOLI J.-C., SALAZAR M.I., THINON P., 2006. Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, p. 411-450.

VANIER M., 2003. « Le périurbain à l'heure du crapaud buffle : tiers espace de la nature, nature du tiers espace ». *Revue de Géographie Alpine*, n° 91/4, pp. 79–89.

Vanier M., 2008. Le pouvoir des territoires : essai sur l'interterritorialité, Economica Anthropos, Paris, 160 p.

Vanier M., Debarbieux B., Turco A., Mele P., 2009. Territoires, territorialité, territorialisation – controverses et perspectives, Presses universitaires de Rennes, 229 p.